



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599
Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Concernant la prestation

« Étude de faisabilité pour un projet de réduction des pertes électriques techniques et non techniques et d'extension de l'accès à l'électricité »

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	Présentation du Service Prescripteur	3
ARTICLE 2.	Objet du marché	3
ARTICLE 3.	Contexte et objectifs de la mission	3
ARTICLE 4.	Prestation attendue	4
ARTICLE 5.	Livrables attendus.....	4
ARTICLE 6.	Modalité d'exécution.....	7
6.1	Méthodologie attendue	7
6.2	Exigence particulière de réalisation / Conditions d'exécution	8
6.3	Planning d'exécution	8
ARTICLE 7.	Compétences attendues du Prestataire	8
ARTICLE 8.	Moyens mis à disposition du Prestataire.....	9

ARTICLE 1. Présentation du Service Prescripteur

Le groupe Agence française de développement (AFD) est à la fois un établissement public et une institution financière qui contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Le bureau Angola, basée à Luanda, représente le Groupe AFD en Angola et est l'unique interlocuteur des autorités et contreparties nationales. Le bureau Angola est placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction Régionale basée à Afrique du Sud.

Le bureau Angola est en charge, dans sa zone d'intervention, de :

- l'élaboration de la stratégie opérationnelle du Groupe AFD ;
- la programmation opérationnelle de l'activité du Groupe AFD.

Plus particulièrement, le bureau concourt :

- à l'identification, à l'instruction, à la contractualisation, à la mise en œuvre et au suivi des opérations de financement du Groupe AFD (concours, participations, garanties) ;
- à la représentation, à la mise en œuvre et au suivi des opérations pour le compte des tiers avec lesquels l'AFD a passé une convention de représentation ou de gestion ;
- au recouvrement des concours du Groupe AFD ;
- à la surveillance et au suivi des risques.

En Angola, l'AFD appuie le secteur de l'énergie depuis près de cinq ans, avec une forte accélération récente et des perspectives favorables. Actuellement, l'AFD met en œuvre un prêt de 150 millions de dollars dans le cadre du projet ESIAP (en cofinancement avec la Banque Mondiale pour un montant total de près de 400 MUSD), dont l'achèvement est prévu en 2028, ainsi qu'une coopération technique entre ENDE et EDF IN sur FEXTE portant sur les pertes techniques et non techniques, pour un montant total de 700.000 euros.

ARTICLE 2. Objet du marché

Le marché porte sur une prestation de services visant à conduire une étude de faisabilité en vue d'un futur prêt de l'AFD (100-150 millions d'EUR), combiné à une subvention de l'Union européenne (20 millions d'EUR), et ciblant l'Empresa Nacional de Distribuição de Electricidade (ENDE), avec pour objectif principal la réduction des pertes techniques et non techniques. Le projet comprend également une sous-composante pour l'extension de l'accès à l'électricité dans les provinces de Huambo et/ou Bié, d'un montant estimé à maximum de 15 millions EUR, qui devra également être étudiée. Cette étude permettra de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la présentation du projet au comité de décision NDICI (Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument) de l'Union européenne ainsi qu'au Conseil d'administration de l'AFD prévus respectivement mi et fin 2026. Elle s'appuiera sur les travaux réalisés dans le cadre de la coopération technique sur FEXTE actuellement en cours.

ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission

En 2025, l'AFD a initié un partenariat de coopération technique entre EDF International Networks (EDF IN) et Empresa Nacional de Distribuição de Electricidade (ENDE), opérateur national de distribution électrique, portant sur la réduction des pertes techniques et non techniques dans le cadre d'un projet FEXTE. Deux livrables ont été produits : un diagnostic et un plan stratégique. Sur la base de ces deux documents, les besoins et les investissements potentiels d'ENDE ont été estimés à plusieurs centaines de millions d'euros.

Parallèlement, l'Union européenne est en cours d'identification d'un projet à cofinancer via une subvention de 20 millions d'euros, dont l'approbation est prévue en 2026.

Dans ce contexte, l'AFD propose de structurer un financement total d'environ 120-150 millions d'euros, axé sur la réduction des pertes techniques et non techniques (et dans une sous-composante, sur de l'extension de réseau). La structuration initiale du projet vise à améliorer la performance et la durabilité du secteur angolais de la distribution d'électricité — et, par extension, l'équilibre global du secteur — grâce au renforcement des capacités techniques, opérationnelles et commerciales d'ENDE, ainsi qu'à une réduction significative des pertes techniques et non techniques. Cette approche devrait permettre d'améliorer la viabilité financière du secteur.

Le projet comprendra également un volet dédié à l'extension de l'accès à l'électricité dans les provinces de Huambo et/ou de Bié. Plusieurs zones prioritaires pour l'extension du réseau ont d'ores et déjà été identifiées par le MINEA (Ministério da Energia e Águas) dans la province de Huambo, mais devront être confirmées en concertation avec ENDE.

Trois objectifs principaux ont été définis dans le cadre de ce projet :

- **SO1** : Renforcement du réseau de distribution d'ENDE pour réduire les pertes techniques, améliorer la qualité de service, et étendre l'accès à l'électricité (renforcement et réhabilitation du réseau, maîtrise d'œuvre, développement des capacités techniques en ingénierie, planification, exploitation et maintenance du réseau de distribution) ;
- **SO2** : Déploiement d'infrastructures de comptage améliorées, et renforcement de la gestion de la clientèle et l'optimisation du recouvrement des recettes pour réduire les pertes commerciales et améliorer la performance et la durabilité d'ENDE, le ;
- **SO3** : Appui à la mise en œuvre du projet et renforcement des capacités institutionnelles et techniques d'ENDE et de l'IRSEA (Instuto Regulador dos Serviços de Electricidade e de Agua), pour l'amélioration de la régulation et du contrôle du secteur.

ARTICLE 4. Prestation attendue

Avec l'appui des équipes d'ENDE et en coordination avec le MINEA, la prestation vise à élaborer l'étude de faisabilité complète ainsi que le cadre de gestion environnementale et sociale, permettant à l'AFD et à l'Union européenne de présenter à leurs instances de décision un projet d'un montant total de 120-150 millions d'euros, ainsi que la documentation initiale nécessaire afin d'assurer un démarrage fluide du projet en 2027.

Une collaboration et une communication étroites avec ENDE (ainsi qu'avec le MINEA) seront indispensables afin de garantir que le projet, tant sur les volets des pertes techniques que non techniques, soit aligné avec les attentes d'ENDE ainsi qu'avec les activités qu'ENDE prévoit de développer à l'avenir et celles actuellement mises en œuvre dans le cadre d'autres projets financés par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et les lignes de crédit chinoises.

ARTICLE 5. Livrables attendus

L'étude de faisabilité **comprend en charge les tâches suivants** :

Sur la base de l'étude de préfaçabilité déjà réalisée et jointe au présent document, la présente prestation prendra en charge les tâches suivants :

1. Définition du projet et cadrage technique

- Définition finale de l'objectif global, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet.
- Définition détaillée des composantes du projet (Investissement et Assistance Technique), incluant les activités prévues, les livrables ou jalons associés et le calendrier prévisionnel.
- Finalisation du cadre logique, incluant la quantification des indicateurs cibles et des valeurs de référence (conformément aux standards et modèles de l'Union Européenne), Annex 1.
- Définition finale des possible zones géographiques à renforcer et réhabiliter dans le réseau de distribution, conformément à la stratégie et au schéma directeur d'ENDE et du MINEA, validée par des missions de terrain et l'analyse des données SIG.
- Définition finale des zones à étendre avec ENDE et MINEA dans le réseau de distribution, et, si cela n'est pas possible, élaboration d'une méthodologie à suivre pour la sélection finale des localisations, une fois le projet lancé.
- Définition des solutions techniques pour chaque composante et activité identifiée, incluant les spécifications préliminaires techniques, le dimensionnement des équipements et infrastructures, les quantités estimatives, les estimations détaillées des coûts ainsi que, lorsque pertinent, les qualifications

et profils d'expertise requis pour les équipes mobilisées, en s'appuyant, le cas échéant, sur les documents et références précédemment élaborés dans le cadre du projet ESIAP.

- Élaboration du budget final détaillée par composante pour chacune des activités identifiées.
- Identification des prérequis pour le démarrage du projet.

2. Analyse climatique, gestion des risques et mesures d'adaptation

- Actualisation et consolidation du screening climatique sur la base des analyses climatiques et sociales préliminaires réalisés lors de la phase de préfaisabilité, Annex 2.
- Élaborer le bilan carbone estimé du projet, incluant l'estimation des émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées.
- Réalisation d'une Évaluation des Risques et de la Vulnérabilité Climatique (Climate Risk and Vulnerability Assessment – CRVA) couvrant les infrastructures du projet et les populations bénéficiaires, sur la base des événements climatiques historiques observés dans la zone du projet et des projections climatiques récentes (augmentation des températures, vagues de froid extrême, évolution de la durée de la saison de chauffage/climatisation, risques d'inondation ou de glissement de terrain, etc.), selon un horizon temporel aligné sur la durée de vie du projet.
 - Les tendances climatiques doivent suivre plusieurs scénarios de changement climatique de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) et au moins le scénario tendanciel RCP 8.5.
 - Développement de mesures d'atténuation des vulnérabilités au changement climatique associées aux solutions techniques proposées, en tenant compte des résultats du screening climatique et social initial.
- Évaluation de l'évolution des risques climatiques et de leurs impacts potentiels sur le projet tel que conçu, sur l'ensemble de sa durée de vie.
- Intégration des considérations climatiques dans l'ensemble du projet et quantification des co-bénéfices climatiques, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre évitées, ainsi qu'un bilan carbone complet.

3. Cadre environnemental et social

- Élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES / ESMF) complet, conformément aux standards de la Banque mondiale et un cadre des politiques de réinstallation¹.
- Dans la mesure où le projet ESIAP en cours a produit, génère, et élaborera différents livrables relatif à la question du genre et des populations vulnérables, et mobilise par ailleurs un expert social & genre, le prestataire fournira un diagnostic du contexte des inégalités dans le secteur de la distribution et les zones géographiques du projet (opérateur électrique et populations bénéficiaires) :
 - Sur la base d'une revue de littérature internationale et nationale et la réalisation de focus groupe de bénéficiaires ou potentiels bénéficiaires pour compléter le diagnostic initial
 - Analyse des programmes et dispositifs au sein de ENDE et IRSEA qui intègrent la prise en compte des inégalités (dont de genre) et analysera les mesures/actions/activités (de renforcement de capacités, de sensibilisation/communication, de dialogue de politique publique...) pertinent qui pourront être développées pour ou transposées du projet ESIAP au présent projet.
 - Elaboration également de recommandations, notamment en termes d'assistance technique, pour poursuivre et accompagner des enjeux.

4. Risques du projet

- Évaluation complète des risques du projet (techniques, opérationnels, organisationnels, institutionnels, juridiques, financiers, fiduciaire, environnementaux, sociaux et autres), ainsi que définition des mesures d'évitement, d'atténuation ou de gestion correspondantes.
- En lien avec le paragraphe précédent, une attention particulière, une attention particulière sera portée à la question de la capacité à payer des ménages à raccorder, notamment s'agissant des frais de raccordement (à payer immédiatement à l'établissement de la connexion au réseau) ; des mécanismes de subventionnement ou d'échelonnement du paiement, ainsi qu'une méthodologie de ciblage pourront être proposés.

5. Analyse économique et financière

¹ Exemple de Cadre de politique de réinstallation : [World Bank Document](#)

- Chiffrage détaillé par composante, prenant en compte les coûts de travaux, de fourniture, d'installation, d'ingénierie, de supervision, d'assistance technique et de formation, les provisions pour aléas, et les coûts d'inflation.
- Analyse complète de la faisabilité et rentabilité économique et financière par sous-composante (taux de rentabilité, valeur actuelle nette, ratio bénéfices-coûts, temps de retour sur investissement, etc.)
- Réalisation d'une analyse coût-bénéfice détaillée, avec les taux de rentabilité des différentes composantes, et incluant des analyses de sensibilité et différents scénarios.
- Si possible, cette analyse économique intégrera une désagrégation par décile et par genre pour chiffrer les impacts des différents scénarios sur les capacités financières des populations (par décile) en fonction des différents scénarios.

6. Assistance technique et renforcement institutionnel

- Identification détaillée des besoins généraux en assistance technique pour la mise en œuvre du projet, incluant les besoins en équipements/outils/logiciels, les besoins en formation ponctuelle et continue.
- Identification détaillée des besoins en assistance technique sur la prise en compte des dynamiques économiques et sociales d'inégalités (dont de genre) et de pauvreté pour l'accès à l'électricité et des besoins d'ENDE et IRSEA pour renforcer leur prise en compte des inégalités (dont de genre) d'accès/pauvreté dans le déploiement de leurs activités dont l'accès à un réseau électrique de qualité (inégalités géographiques : rurales/urbaines, socio-économiques)
- Co-construction d'une feuille de route permettant d'atteindre les objectifs du projet incluant une description détaillée des activités de renforcement opérationnel et institutionnel pour ENDE (Composantes 1 et 2) et pour l'IRSEA, ainsi que les budgets associés et les indicateurs de suivi correspondants.
- Élaboration d'une stratégie détaillée d'assistance technique à l'IRSEA, précisant les domaines d'intervention prioritaires ainsi que les indicateurs associés ; analyse de la faisabilité de la mise en place de contrats de performance entre ENDE et l'IRSEA ; et identification des principales lacunes en compétences au sein de l'autorité de régulation.
- A partir de ces activités, proposition d'une organisation et d'une structure au sein d'ENDE pour la mise en œuvre du projet : pilotage, comités (de supervision et de suivi), unité de gestion de projet, unités de mise en œuvre du projet, et composition, expertises en appui et volumétries
- Élaboration de fiches de postes pour les profils clés des différentes unités et des expertises en appui.

7. Passation des marchés et modalités de mise en œuvre

- Élaboration d'une stratégie de passation des marchés pour l'ensemble du projet, incluant des recommandations sur l'allotissement et le découpage des marchés de travaux, de fournitures, d'ingénierie et d'assistance technique, les types de contrats recommandés, ainsi qu'un projet de plan de passation des marchés pour la première année.
- Pour les différentes composantes/lots/marchés (sur la base de la stratégie de passation des marchés) : préparation de cahiers des charges sommaires pour les prestations d'ingénierie-conseil (incluant notamment les études de conception de base, les études d'impact environnemental et social, la supervision des travaux) et les prestations d'assistances techniques (notamment en lien avec le renforcement de capacités) – y compris les profils-clés recommandés; définition des spécifications techniques minimales des équipements, conformément aux enjeux techniques des solutions identifiées par l'étude de faisabilité (§1), y compris les compétences clés recommandées, ainsi que les bordereaux de quantités et devis estimatifs.
- Élaboration d'un manuel provisoire de procédures/de mise en œuvre du projet.
- Développement d'un cadre complet de suivi et d'évaluation technique, financier et E&S, précisant la méthodologie, les outils et la fréquence de suivi des indicateurs techniques, financiers et sociaux.
- Élaboration d'un calendrier indicatif de lancement des contrats et de mise en œuvre globale du projet.

8. Concertation et restitution

- Organisation d'un atelier de restitution à Luanda (environ 80 participants) pour la présentation de l'étude de faisabilité complète.
- Organisation de deux ateliers avec MINEA/IRSEA/ENDE afin de co-construire et valider les activités et le projet.

La collecte, la validation et l'analyse des données nécessaires à l'étude de faisabilité, ainsi que l'engagement continu avec ENDE et les autres parties prenantes concernées, notamment IRSEA et MINEA, relèveront de la responsabilité principale des consultants.

La mission devra être conduite selon une approche de pair à pair (« peer-to-peer »), favorisant une collaboration étroite, un transfert des connaissances métiers, une démarche de capitalisation continue, et des échanges techniques réguliers avec les homologues d'ENDE et du MINEA tout au long du processus.

Le contrat relatif à la présente consultation sera conclu pour une durée allant jusqu'en Octobre 2026, pour une période de quatre (4) mois. Il est prévu que l'étude de faisabilité ainsi que le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), faisant l'objet des présents termes de référence, soient remis au plus tard quatre mois après signature pour une finalisation d'ici octobre 2026.

Pour l'élaboration de ces livrables, il est attendu qu'au moins une mission sur le terrain en concertation avec ENDE et le MINEA, incluant la visite des sites pré-identifiés pour la réhabilitation/renforcement et l'extension du réseau.

Il est attendu du prestataire qu'il précise dans son offre technique et commerciale le planning détaillé, les jalons et les livrables associés, y compris le temps de présence en Angola des différents experts-clés mobilisés.

Le calendrier est susceptible d'être modifié exclusivement par le Prescripteur, notamment dans les cas suivants :

- Le travail ne peut commencer à la date prévue ou ne peut se dérouler de façon convenue pour des raisons imputables au Prescripteur ;
- Des modifications ou des compléments sont demandés par le Prescripteur ;
- Le Titulaire annule/reporte une mission nécessaire à la prestation devant être effectuée dans une zone à risque, pour des raisons de sûreté ;
- A ce titre, un avenant pourra alors être conclu si la durée du Contrat venait à être modifiée.

Le prestataire devra au minimum produire :

- Un rapport de démarrage, précisant la méthodologie de l'étude de faisabilité et le calendrier, validé avec ENDE (10 jours après la signature);
- L'étude de faisabilité complète dans une version provisoire commentée par le Prescripteur et le Bénéficiaire, et finale sur la base des commentaires reçus, et le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (ESMF), dans une version provisoire, commentée par le Prescripteur et le Bénéficiaire, et finale sur la base des commentaires reçus. Les rapports finaux seront rendus au maximum 15 jours ouvrés après la réception des commentaires.

Chaque rapport devra être remis électroniquement en deux exemplaires à l'Agence Française de Développement (AFD) et à ENDE, en français et en portugais.

Le Prescripteur devra valider chaque rapport conforme. Seule la validation expresse et écrite de chaque rapport par le Prescripteur apportera la preuve de cette conformité.

Dans l'hypothèse d'un rapport non conforme, le Prescripteur, par l'intermédiaire du responsable de la mission, adressera par tout moyen des observations / commentaires dans un délai de trois semaines à compter de la réception du rapport, qui devront être pris en compte par le Titulaire, lequel devra remettre un rapport modifié dans un délai de 10 jours ouvrés à compter de l'envoi par le Prescripteur de ses observations.

ARTICLE 6. Modalité d'exécution

6.1 Méthodologie attendue

Le prestataire pourra proposer la méthodologie jugée la plus adaptée pour mener à bien ses activités, en accord avec le responsable de la mission.

Pour l'élaboration de ces livrables, il est attendu qu'au moins une mission sur le terrain soit organisée.

6.2 Exigence particulière de réalisation / Conditions d'exécution

- Le Titulaire s'engage à exécuter les prestations du présent contrat dans le strict respect des règles d'hygiène et de sécurité applicables. À ce titre, le Titulaire devra se présenter sur site muni de l'ensemble des équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires à la réalisation du diagnostic (par exemple : casque de protection, harnais antichute, longe, gants, chaussures de sécurité, gilet haute visibilité, lunettes de protection, et tout autre équipement spécifique requis). Le Titulaire demeure seul responsable de la fourniture, de l'entretien et du contrôle de conformité de ses équipements de sécurité.
- Les chefs de projet seront le correspondant du Titulaire. Les informations nécessaires à la communication seront transmises au Titulaire lors de la réunion de lancement du Contrat. Ces derniers, représentants du Prescripteur, sont chargés du contrôle des livrables remis et de leur validation. En cas de non-validation, ils adresseront leurs observations/commentaires au Titulaire dans le délai stipulé dans le Contrat.
- Le Titulaire s'engage à tenir compte de toute recommandation et à apporter les modifications demandées, dans le respect du Contrat et de ses Annexes
- Les chefs de projet lui transmettront leurs observations/recommandations/décisions et/ou répondront à ses demandes.
- Le Titulaire s'engage à désigner un interlocuteur unique chargé de suivre le présent marché.
- L'exécution du marché nécessite l'usage de la langue portugaise et française dans les rapports avec le prescripteur : documents, réunions, comptes rendus, appels téléphoniques, courriers électroniques, tous livrables, etc.
- L'exécution du marché nécessite l'usage de la langue portugaise dans les rapports avec le bénéficiaire final, et possiblement dans la rédaction de documents et livrables leur étant communiqués.
- Dès la notification du marché, le prestataire aura à sa disposition la documentation existante relative aux sujets sur lesquels il interviendra.

6.3 Planning d'exécution

Le délai d'exécution du contrat est de quatre (4) mois à compter de la date de notification du marché au Titulaire, et ce jusqu'au mois de Octobre au plus tard.

Son démarrage est prévu en début Juillet 2026 et la validation des rapports selon l'Article 5, avec des échanges réguliers entre le prescripteur et le prestataire.

ARTICLE 7. Compétences attendues du Prestataire

Le Titulaire affectera du personnel (quatre personnes minimum) de qualification et d'expérience correspondant aux prestations décrites au présent cahier des charges, de manière à atteindre les résultats qui y sont fixés. Plus spécifiquement, le Titulaire devra disposer dans son équipe de personnels compétents dans les domaines suivants :

- Expérience du contexte angolais, en particulier dans le secteur et les domaines visés par la prestation
- Structuration de projets dans le secteur de la distribution, y compris la réhabilitation, la densification, le renforcement et l'extension du réseau de distribution, mais également la modélisation et la planification/priorisation d'investissement
- Structuration de projets autour des enjeux commerciaux (réduction des pertes non techniques), de performances, et de gouvernance d'une entreprise de distribution électrique
- Diagnostic technique et financier de projets : analyse coûts-bénéfices et analyse économique et financière
- Expérience de développement d'un Cadre de gestion environnementale et sociale (ESMF)
- Expérience en régulation de la distribution d'électricité

Compétences transversales au sein de l'équipe

- Expertise :

- Expertise avérée en études de faisabilité ainsi qu'en structuration et montage de projets complexes, notamment avec l'AFD, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou d'autres institutions de financement du développement.
- Capacité de vision stratégique et prospective sectorielle.
- Solides connaissances sectorielles et fonctionnelles, en particulier dans le domaine de l'énergie et des réseaux de distribution.
- Forte capacité d'analyse technique, institutionnelle, financière et organisationnelle.
- Expérience confirmée en analyse économique et financière de projets, notamment pour des projets financés par l'AFD, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou d'autres bailleurs de fonds.
- Expérience avérée en coordination et animation d'équipes multidisciplinaires.
- Expertise en environnement et social, santé et sécurité (E&S / ESSH), incluant les questions de genre et d'inégalités multidimensionnelles (notamment socio-économiques).
- Maîtrise des cadres environnementaux et sociaux angolais ainsi que de ceux de l'AFD et de la Banque mondiale.
- Expertise en réseaux de distribution électrique.
- Expérience de travail avec des autorités de régulation, avec une expertise en régulation de la distribution d'électricité et en mise en place de contrats de performance.
- Expertise commerciale (tarification, facturation, performance commerciale et amélioration du recouvrement).
- Expertise en renforcement des capacités (capacity building).
- Expertise en élaboration et rédaction de Termes de Référence (TdR) et passation de marche
- Posture
 - Capacité à challenger
 - Sens pédagogique
 - Sensibilité interculturelle
- Langue
 - Au moins trois expert doit être lusophone.

ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire

- Le prestataire aura à sa disposition la documentation existante relative aux sujets sur lesquels il interviendra.
- L'entreprise prêteuse, en concertation avec les bénéficiaires, assure l'encadrement et la gestion RH du prestataire : consignes, horaires, absences, congés

Annex 1

PROJECT and BUDGET SUPPORT MODALITIES						
Results	Results chain (@): Main expected results (maximum 10)	Indicators (@): (at least one indicator per expected result)	Baselines (values and years)	Targets (values and years)	Sources of data	Assumptions
Impact			N/A for impact	N/A for impact	SDG 9	Not applicable
			N/A for impact	N/A for impact	SDG 17	
OUTCOMES						
Outcome 1						
Outcome 2						
OUTPUTS (for an action implemented as a project)						
Output 1 relating to outcome 1						
Output 2 relating to outcome 1						
Output 1 relating to outcome 2						
Output 2 relating to outcome 2						
Output 1 relating to outcome 3						